



SNUDI-FO

214 Avenue Félix Faure 69003 LYON

tel: 06 51 22 50 86 ou 04 72 34 56 09

site internet : <https://snudifo69.com/> e-mail : fo.snudi69@gmail.com

CAPD Recours temps partiels jeudi 2 juillet 2026

Monsieur l'inspecteur d'académie,

Cette CAPD se tient après une vague de canicule où le ministère de l'Education nationale, responsable en tant qu'employeur de la santé des personnels a une nouvelle fois fait preuve de son incurie la plus totale.

Alors que chacun sait que les vagues de canicule vont se multiplier et s'amplifier, les gouvernements qui se succèdent ne font rien, absolument rien pour protéger les écoles, les personnels et les élèves, à part se défausser sur les collectivités locales.

Le SNUDI-FO ne peut se résoudre qu'à chaque vague de chaleur l'Ecole soit mise dans l'impossibilité de fonctionner en toute sécurité. Nous exigeons que ce gouvernement qui vient en un claquement de doigts d'attribuer 36 milliards d'€ supplémentaire au budget militaire annonce dès maintenant un plan de rénovation de tous les locaux scolaires, notamment par l'installation de climatiseurs.

Cette vague de chaleur qui a mis les personnels à mal est une dégradation supplémentaire de leurs conditions de travail. Ils subissent les suppressions de postes, ils subissent le refus du gouvernement de respecter les droits des élèves en situation de handicap (manque de places en établissements sociaux et médico-sociaux, manque d'AESH...), ils subissent la mise en place des PAS avec des coach qui vont venir leur expliquer comment se passer de tout, ils subissent l'effondrement de leur pouvoir d'achat...

Dans cette situation, la remise en cause du droit à temps partiel est une attaque de plus subie par les personnels.

Le SNUDI-FO constate :

- Que les collègues ayant des enfants de plus de 11 ans ne peuvent toujours pas bénéficier de temps partiel
- Que plusieurs postes ou fonctions sont toujours prétendument incompatibles avec le temps partiel : enseignant en classe CHAM ou CHAD, PEMF, enseignant sur poste fléché langue, enseignant en établissement pénitentiaire, enseignant référent numérique, animateur soutien, conseiller pédagogique, direction avec décharge de service notamment à 33%, direction d'ESMS, enseignant en ESMS, enseignant en unité d'enseignement, enseignant mis à la disposition de la MDPH, coordonnateur dans l'accompagnement pédagogique à domicile, enseignant un pôle enseignement des jeunes sourds, formateurs des AESH, chargé de mission, référent secrétaire de a CDOEA, coordonnateur d'un PAS, enseignant pôle ressource, enseignant DAR, directeur adjoint de SEGPA, enseignant en SEGPA, coordonnateur ULIS, titulaire remplaçant...

Les personnels en ont assez de la remise en cause de leurs droits.

Le SNUDI-FO revendique le droit pour tous les personnels d'exercer à temps partiel avec la quotité de leur choix.

Le SNUDI-FO vous demande d'accorder satisfaction à tous les recours qui nous sont présentés aujourd'hui...

Compte-rendu CAPD du 2 juillet 2026

L'inspecteur d'académie a répondu aux déclarations liminaires sur la question de la canicule.

Il indique que cela a été un sujet majeur abordé en CDEN jeudi 25 juin.

Le ministère aurait demandé aux IA de prendre attache avec les municipalités, l'état serait prêt à engager des dépenses pour que les écoles soient équipées en moyens de rafraîchissement (brasseurs, climatisation, ventilateurs ...) et soulager ainsi les mairies.

L'inspecteur d'académie multiplie les rencontres avec les maires du département : Lyon Villeurbanne, Tarare,

Le SNUDI FO a alerté la CAPD sur le fait que des collègues vulnérables n'ont pas pu faire valoir leurs situations. Le syndicat a demandé qu'un recensement soit effectué afin que les circonscriptions puissent accorder des ASA en cas de situations de canicule à l'avenir. Il est anormal que la médecine de prévention ait proposé à certains collègues concernés se fassent arrêter par leur médecin !

L'inspecteur d'académie et la secrétaire générale ont affirmé que les collègues qui ont en fait la demande ont pu bénéficier de ASA ... ce n'est pas le cas dans toutes les circonscriptions manifestement !

Ils ont indiqué qu'un recensement posait des problèmes de confidentialité.

Selon la secrétaire générale, l'inspecteur d'académie a demandé aux IEN de faire remonter les situations de personnels vulnérables car COLIBRI n'est pas modifiable pour demander une ASA canicule.

Les personnels qui ont eu un arrêt de travail peuvent faire changer le motif.

N'hésitez pas à solliciter le SNUDI FO pour faire reconnaître votre situation !

Un motif d'absence qui sera « exceptionnel » pourra être mis en place à partir de la rentrée.

**Peu de recours temps partiels...mais
Des restrictions appliquées à certaines fonctions toujours illégales**

**Nombre de temps partiels accordés pour la rentrée 2026 : 1513 (contre 1424 en 2025)
Dont 706 de droits et 807 sur autorisation**

- 688 sont des temps partiels reconduits (contre 830 en 2025)
- 100 demandes de retour à plein temps (contre 270 en 2025)
- 379 nouvelles demandes (contre 278 en 2025)
- 256 changements de quotité (contre 586 en 2025)

- 10 demandes refusées car hors délai (10 en 2025)
- 12 demandes refusées car sur des postes incompatibles (33 en 2025) : 22 dossiers refusés en 2026

Motifs :

- 50% sur autorisation (garde d'enfants – de 11 ans)
- 25% de droit garde enfants de – de 3 ans
- 25% autres motifs (handicap de l'agent, handicap d'un conjoint/enfant...)

7 recours contre des refus ont été présentés par la DPE, et 2 situations par le SNUDI FO et le SNUIPP.

L'inspecteur d'académie a accepté de revenir sur 1 seule situation. Il a refusé 5 recours pour des collègues qui avaient sollicité un temps partiel pour 1 enfant de plus de 11 ans pour des raisons d'équité...

1 situation d'une collègue qui souhaitait revenir à plein temps est en attente !

Questions diverses

Classe exceptionnelle :

Les IEN d'Irigny/Mions et Vénissieux 2 n'ont pas renseigné les avis. L'IA leur demande le faire sauf agents en CLD et dispo (faits par l'IA). L'inspecteur d'académie demandent aux collègues concernés de faire remonter leur situation.

PES jury de titularisation 2025/2026 :

Cette année sont concernés 151 PES dont 6 PES avec prolongation ;

- 5 ont été convoqués en entretien ; 149 titularisations, 1 renouvellement et 1 licencié

Répartition lauréats CRPE 2026 :

Quel que soit le concours, les lauréats avaient « les mêmes chances » pour avoir le département souhaité.

- A la rentrée scolaire, il aura 109 PES à 50% et 93 PES à 100% et 26 élèves fonctionnaires. Bourse aux postes les 7, 8 ou le 9 juillet 2026 à la DSDEN du Rhône. Il y aura 7 amphes correspondant chacun à un concours (Bac +5 à 50%, Bac + 5 à 100% etc .). Il n'y aura pas d'interclassement.
Fiche d'identité avec le niveau de classe, le titulaire complété remontée par l'IEN donnée en amphi.
- Réunion de rentrée : le lundi 24 août (probablement à Canopé Lyon 4)
- M2C : dernière année probablement, mais la DPE ne sait pas combien il y e aura cette année . Directeurs déchargés à 33% ne sauront pas avant fin juillet qui est leur complément...

Vœux des Titulaires de Secteur

900 collègues TRS réponses au questionnaire sur COLIBRI. Le départage pour l'affectation sur les compléments de temps partiel s'est fait sur l'ancienneté sur le poste ce qui a pu conduire à des situations ubuesques comme 3 TS sur une même école avec 3 collègues à 80% à compléter !

Démissions

55 démissions ont été accordées en 2025-2026

Postes restés vacants en 25/26 :

34.25 ETP sont restés vacants après le mouvement dans l'enseignement spécialisé

- 27,2 ETP sur des postes RASED dont 15 ETP Maître G et 12,7 ETP Maître E qui seront gelés...au motif que ce ne sont pas des postes de PE devant des classes !
- 7.25 ETP complément de service non pourvus en ESMS :
- 0.25 en UE TroubleFonctionsAuditives 0.25 en UE TroubleFonctionsVisuelle 1.50 en UE TroubleFonctionsCognitives 1.75 en UE TFunctionMotrice 1 en UE TSA 2.70 TROUBLES PSYCHIQUES

En revanche les 12 Postes de coordonnateurs PAS non pourvus après le mouvement ne seront pas gelés ! Alors que ce sont des postes de PE qui ne sont pas devant les classes ! Deux poids , deux mesures !

- Demi-journées non remplacées ? pas d'outils dans le 69. Pour la rentrée 2026, nouvelle organisation pour savoir combien de classes chaque jour ne sont pas remplacées.
- Rentrée 2026 :

Postes restés vacants en enseignement spécialisés après le mouvement 2026 : 22 postes de RASED restés vacants seront gelés...pendant que 12 postes de coordonnateurs PAS seront pourvus ! Inadmissible

- 16 postes à dominante Relationnelles
- 6 postes à dominante pédagogique
- 1 poste ULIS école fonctions cognitives
- 2 postes ULIS Collège fonctions cognitives
- 1 poste en SEGPA
- 1 poste en UE fonction auditive

Demandes de détachement :

- Postes à l'Etranger : 3 demandes 3 accords
- Postes AEFE : 11 demandes 9 accords 2 refus
- Postes AFLEC : 1 demande un accord
- Postes MLF : 1 demande 1 accord
- Poste en Ecole européenne : 1 demande 1 accord
- Dispositif passerelle : 1 demande un refus 4 renouvellements 4 accords
- Poste dans le 2nd degré : 28 demandes : 25 accords et 3 refus
- Dispositif J.Verne : 1 demande 1 accord
- Poste en Nouvelle Calédonie : 1 demande 1 accord
- Polynésie Française : 3 demandes 3 accords
- Autres : 11 demandes 10 accords un refus

Détachements Directs : 6 demandes 5 accords un refus